




# **RÈGLEMENT DES ÉTUDES CURSUS MUSIQUE ET DANSE**

Année scolaire 2021 / 2022

 GÉNÉRALITÉS	Page 2
 CURSUS MUSIQUE	Page 5
 CURSUS DANSE	Page 9



# GÉNÉRALITÉS

## **1- ORGANISATION GÉNÉRALE**

- Le Conservatoire de Musique et de Danse Rochefort Océan est composé de deux départements :
  - Musique
  - Danse
- Ces départements s'inscrivent dans un fonctionnement d'établissement d'enseignement artistique spécialisé, qui répond aux différentes orientations du Ministère de la Culture dans ces domaines.
- Conformément à la législation, les professeurs de danse sont titulaires du Diplôme d'État, inscrit sur la liste des diplômes concernés par les professions réglementées.
- Les élèves souhaitant intégrer les chorales du Conservatoire, pourront faire le choix entre deux sites :
  - *Chorale junior* au Conservatoire / Rochefort
  - Chorale du *Pôle Vocal* décentralisé / Saint-Agant
- En complément, le service des Musiques Actuelles de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan propose deux formats d'ateliers, qui font l'objet d'un document spécifique intitulé « Organisation des ateliers Musiques Actuelles » :
  - La Rock-School
  - L'Électro-School

## **2- NOUVEAUX ÉLÈVES ou NOUVELLE PRATIQUE ARTISTIQUE**

- Afin de permettre une intégration des élèves dans les niveaux correspondants, une période d'observation peut être définie par les professeurs concernés.
- Un bilan sera effectué à la fin de la première année scolaire, pour définir si la pratique artistique choisie correspond véritablement aux envies, motivations et implications nécessaires au bon déroulement du cursus.
- Le Conseil Pédagogique peut être sollicité et/ou consulté par les professeurs.

## **3- RÔLE DU CONSEIL PÉDAGOGIQUE**

- Le Conseil Pédagogique est une instance de réflexion qui veille à impulser la recherche et l'innovation pédagogiques, l'émergence et le suivi des projets ainsi que l'accompagnement des élèves dont le parcours devrait être modifié ou adapté.
- Il est constitué de trois enseignants artistiques au minimum et présidé par la Direction du Conservatoire.

## **4- APEEC - Association des Parents d'Elèves et Elèves du Conservatoire**

- Afin que chaque élève puisse se munir de matériel adapté à sa pratique, l'association propose à ses adhérents des manuels, des partitions, des tenues et des chaussons de danse à un tarif préférentiel.
- Pour les nouveaux élèves et/ou élèves débutants, l'association propose la location de certains instruments dans l'attente d'un achat par les familles.
- Il est conseillé d'attendre le premier cours, afin de voir avec les professeurs quels sont les besoins pour chaque discipline.

## **5- LE PORTAIL FAMILLE**

- Par l'intermédiaire d'un logiciel spécifique pour la gestion des dossiers et du parcours des élèves, les familles pourront procéder aux inscriptions, recevoir des informations et prendre connaissance du bulletin d'évaluation annuel de leur(s) enfant(s).



# ORGANISATION - PARCOURS / CYCLES

Parcours	Cycles	Musique	Danse	Niveaux scolaires
		Atelier Parent-bébé		
<b>Découverte</b>	/	Jardin Musical	/	Petite section
		Éveil 1 Éveil 2 Initiation 1 Initiation 2		Moyenne section Grande section CP CE1
<b>Exploration</b>	Cycle I entre 3 et 5 ans	1 <sup>ère</sup> année 2 <sup>ème</sup> année 3 <sup>ème</sup> année 4 <sup>ème</sup> année		CE2 + débutants tous âges
<b>Consolidation</b>	Cycle II entre 3 et 5 ans	Parcours unique 1 <sup>ère</sup> année 2 <sup>ème</sup> année		Collège
		Parcours <b>A</b> et <b>B</b> 3 <sup>ème</sup> année 4 <sup>ème</sup> année		
<b>Approfondissement</b>	Cycle III entre 2 et 3 ans	Parcours <b>A</b> Préparation au CEM	/	Lycée et +
<b>Amateur</b>	/	Parcours <b>B</b> Jusqu'à 25 ans		
<b>Adultes</b>	/	En fonction des places disponibles		

## 1- COHÉRENCE DES PARCOURS

- La notion de cycle s'inscrit dans une idée de parcours, qui englobe des organisations et des contenus permettant à l'élève de s'épanouir et prendre plaisir à la pratique artistique choisie. Cette dernière demande un investissement personnel, dont la régularité et le travail de l'instrument à la maison pour la musique.
- C'est dans cette vision globale des apprentissages, qu'il est proposé différents parcours marquant ainsi des étapes cohérentes, des plus jeunes aux adultes, en lien avec les préconisations et indications des textes cadres du Ministère de la Culture pour l'enseignement artistique spécialisé.
- Cet ajustement permet aux élèves désirant intégrer d'autres Conservatoires, de pouvoir faire valoir un niveau reconnu sur l'ensemble du territoire national et ce, quel que soit l'âge de l'élève.

### Parcours personnalisé

- Sur avis du Conseil Pédagogique et validation de la Direction du Conservatoire.
- Possibilité de proposer un cursus d'études étudié de manière individuelle, soit pour renforcer les acquis en cours, soit pour accéder au cycle supérieur de façon anticipée ou pour toute autre adaptation qui pourrait paraître nécessaire à l'épanouissement de l'élève.

### Double cursus

- Dès le « parcours découverte » : possibilité de pratiquer la musique et la danse
- A partir du Cycle II - sur avis du Conseil Pédagogique : possibilité de pratiquer deux instruments, y compris en lien avec la Rock-School et l'Électro-School.

## **2- ORGANISATION DES CYCLES**

- Il s'agit d'espaces d'apprentissages qui accueillent les enfants dès la maternelle et accompagnent les élèves tout au long de leur parcours au sein du Conservatoire. Chaque étape forme une période qui permet une approche appropriée à l'évolution cognitive et physique de l'élève, tout en prenant en compte son niveau.
- Chaque cycle permet une temporalité admettant des ajustements si nécessaire.
- Le passage d'un cycle à un autre, s'effectue par la réussite d'un examen, validé par un jury. Le contenu de cette évaluation correspond aux exigences appropriées pour le niveau désigné, avec pour objectif de valoriser les compétences de l'élève.
- Une note de cadrage, rappelant l'ensemble des objectifs, est adressée aux familles pour chaque élève concerné par les examens de l'année scolaire en cours :
  - Fin de Cycle I
  - Fin de Cycle II
  - Fin de Cycle III - parcours A

### **Évaluation annuelle**

- Cette évaluation fait l'objet d'un bulletin annuel rédigé par le(s) professeur(s). Il sera remis aux parents et élèves majeurs en fin d'année scolaire par l'intermédiaire du portail famille.
- Elle prend en compte le travail, la motivation, les réussites, les difficultés et toutes observations pouvant apporter des éléments constructifs à l'évolution de l'élève.
- Il s'agit avant tout d'un regard bienveillant prenant en compte une évaluation en contrôle continu.
- Les élèves présentant de grandes difficultés se verront proposer une rencontre avec le(s) professeur(s) et la Direction, en présence du (des) parent(s), pour envisager une poursuite adaptée de l'activité.

## **3- ÉTAPES DANS UN CYCLE**

### **Pratique individuelle**

- La décomposition d'un cycle pour la pratique instrumentale n'est pas formalisée par des étapes. L'élève est présenté à l'examen lorsque le professeur estime qu'il a acquis les compétences nécessaires et validé le module de Formation Musicale correspondant.

### **Pratique collective**

- Afin de permettre des cours de niveaux homogènes, la Formation Musicale et la Danse intègrent un échelonnement à l'intérieur du cycle.
- Ce fonctionnement ne réduit pas les possibilités, pour un professeur, de décider de présenter un élève de façon anticipée ou avec une année complémentaire aux examens de fin de cycle. La décision prise sera celle la plus adaptée pour l'élève.

# CURSUS MUSIQUE

## PARCOURS DÉCOUVERTE

Niveaux scolaires		Fonctionnement
(3 mois à 3 ans)	Parent-bébé	Semestriel
Petite section	Jardin Musical	
Moyenne section	Éveil 1	
Grande section	Éveil 2	Annuel
CP	Initiation 1	
CE1	Initiation 2	

### 1- ATELIER PARENT-BÉBÉ

- Cet atelier est un moment de partage musical entre les enfants et leurs parents.
- L'approche sensorielle y est développée de manière didactique et ludique à travers la voix, le corps, le rythme, la découverte et la manipulation de petites percussions mis à disposition.
- Il s'agit essentiellement d'un lieu d'ouverture aux différentes esthétiques et provenances artistiques de la musique, tel un voyage au tour du monde et à travers le temps.

### 2- JARDIN MUSICAL

- Cette étape est celle de l'entrée à l'école maternelle et se doit d'être en cohésion avec les socles d'apprentissages qui composent le quotidien de l'enfant.
- L'enfant sera éveillé à toutes musiques, aux sons, aux rythmes, à la voix et à l'oreille.
- La notion de Jardin musical correspond véritablement à un espace d'exploration où l'enfant pourra affiner ses perceptions en lien avec le groupe qui l'entoure.

### 3- ÉVEIL MUSICAL

- L'éveil musical s'effectue en deux ans, afin de permettre à l'enfant de commencer à prendre confiance en lui et s'autoriser à la curiosité jusqu'à mettre en action son imagination.
- Les premiers éléments en lien avec la musique se construisent, comme l'écoute, la perception, les phénomènes acoustiques ou les sons de toutes sortes.
- Petit à petit, le jeune élève commence à s'exprimer et oser aller de l'avant lui permettant d'accéder à une première découverte des instruments et du travail rythmique.

### 4- INITIATION A LA MUSIQUE

Niveau scolaire	Étape du Parcours	Formation Musicale	Initiation à la pratique instrumentale
CP	Initiation 1	1h	<b>Découverte des instruments</b> Selon un calendrier et un programme établi pour l'année scolaire > Choix de l'instrument
CE1	Initiation 2	1h15	<b>Mini collectif instrumental</b> Entre 30 min et 1h selon la composition des groupes et des pratiques instrumentales *

\* un enfant qui se retrouverait seul bénéficierait de 20min à 30 min de cours selon la pratique instrumentale

#### Niveau CP

- A cet âge, les enfants sont en appétence de découvrir concrètement les instruments, de pouvoir les toucher, les essayer et se laisser surprendre par leur sonorité.
- Il s'agira donc, en complément d'une Formation Musicale adaptée, de permettre aux élèves de commencer à faire un choix, de ce qui deviendra leur pratique instrumentale.
- Le travail en groupe reste de mise et petit à petit, les élèves deviennent acteurs de la vie du Conservatoire.

### Niveau CE1

- Les premiers pas de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture sont franchis et les enfants peuvent se permettre d'entrer en apprentissage de la musique.
- Le choix de l'instrument étant acté, ils seront accueillis en mini collectif pour la pratique instrumentale et continueront une Formation Musicale qui proposera une continuité des phases précédentes, essentiellement axée sur le travail du chant, afin de former l'oreille des jeunes musicien(ne)s.
- Il s'agit d'une année de transition avant d'accéder au Cycle I.

### Instruments proposés

- La pratique de certains instruments peut être conditionnée à l'âge de l'élève et ou à la morphologie de la dentition pour les instruments à vent (voir avec les professeurs)
  - Claviers : Accordéon / Piano
  - Cordes : Alto / Violon / Violoncelle / Guitare
  - Vents : Clarinette / Cornet / Flûte traversière / Hautbois / Saxophone / Trombone / Trompette / Tuba

## PARCOURS EXPLORATION

	Cycle I	Contenu du cursus	Option
CE2 + débutants tous âges	1 <sup>ère</sup> année	Pratique instrumentale* 1 cours de Formation Musicale	Chorale
En fonction du niveau	2 <sup>ème</sup> année	1 cours individuel instrument - 30min	
	3 <sup>ème</sup> année	1 cours de Formation Musicale (FM)	
	4 <sup>ème</sup> année	1 pratique collective dès que le niveau le permet (piano compris)	
Examen de fin de cycle > instrument + FM			

\* Dans la mesure du possible : continuité de la pratique instrumentale en mini collectif (selon le nombre d'enfants concernés par une même discipline)

### Contenus et objectifs

- Construire la motivation et la méthode.
- Installer le choix de l'instrument en mettant en place les bases techniques.
- Commencer à s'intégrer et s'impliquer dans une pratique collective.
- Travailler les fondamentaux du langage musical : oreille et écoute, pratique vocale, sens rythmique et mélodique, lecture et écriture de la musique.
- Les élèves adolescents qui intègrent ce parcours se voient proposer une Formation Musicale adaptée.

### Participation à la programmation artistique du Conservatoire

## PARCOURS CONSOLIDATION

Parcours		Cycle II	Contenu du cursus	Option
Parcours unique		1 <sup>ère</sup> année	1 cours individuel d'instrument - 45min	2 <sup>ème</sup> instrument <b>et ou</b> Rock-School Électro-School
		2 <sup>ème</sup> année	1 cours de Formation Musicale (FM) 1 pratique collective (piano compris)	
A	B	3 <sup>ème</sup> année	Descriptif ci-dessous	
		4 <sup>ème</sup> année		

- Fin de parcours unique : un bilan sera effectué par le professeur, qui proposera à la validation du Conseil Pédagogique, une orientation en parcours A ou en parcours B.
- En fonction de l'évolution, de la motivation et des organisations personnelles de l'élève, il sera possible de créer une passerelle entre les deux parcours.

Parcours A	Parcours B
1 cours individuel d'instrument - 45 min	1 cours individuel d'instrument - 30 min
1 cours de Formation Musicale	Pratique(s) collective(s)
1 pratique collective (piano compris)	
Initiation au projet personnel	
Examen de fin de cycle validation d'accès en Cycle III	Évaluation de fin de parcours et accès au parcours amateur

### Contenus et objectifs

- Contribuer au développement artistique, musical et culturel personnel.
- Approfondir les acquis et développer ses aptitudes.
- Acquérir un début d'autonomie permettant une intégration sereine au sein des pratiques collectives.
- Être en capacité de s'intégrer à des projets pluridisciplinaires aux registres diversifiés.
- Maîtriser de façon globale les éléments solfégiques : lecture, écriture, pulsation, figures rythmiques.

### Participation à la programmation artistique du Conservatoire

## PARCOURS APPROFONDISSEMENT - A

Parcours A - Cycle III
1 cours individuel d'instrument - 1h Préparation au projet personnel dans le cadre du CEM Pratique(s) collective(s) dont musique de chambre
Examen de fin de cycle ↳ Certificat d'Études Musicales (CEM) ↳ Possibilité de préparation d'entrée : CRD / CRR CPES : Cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (Musique)

### Contenus et objectifs

- Ce cycle n'est pas réservé aux élèves souhaitant accéder à un futur parcours professionnel.
- Chaque élève ayant le souhait d'une continuité renforcée peut s'inscrire dans ce cycle.
- Les élèves peuvent être sollicités pour des actions sortant du contexte du cursus et doivent être en capacité d'accompagner et ou encadrer des projets.
- La possibilité de travailler un projet personnel permet une mise en valeur de la créativité de l'élève. Il sera, pour cela, accompagné dans sa démarche par un tuteur désigné dans l'équipe pédagogique.
- Les universités ou autres établissements d'enseignement supérieurs sont sensibles à ces parcours artistiques, qui sont le reflet d'un véritable engagement et ce, sans distinction de la voie choisie par le futur étudiant.

### Participation à la programmation artistique du Conservatoire

#### Accompagnement à l'option musique au bac

- Les élèves ayant obtenu un CEM et souhaitant continuer leur pratique musicale au Conservatoire, se verront proposer le parcours B avec la possibilité d'intégrer plusieurs ensembles instrumentaux, participer à la programmation ou prendre en charge un projet.
- Le temps de cours d'instrument sera équivalent à 30 minutes hebdomadaires selon le format choisi en concertation avec le professeur :
  - 30 minutes hebdomadaires
  - ou**
  - 1h toutes les deux semaines
  - ou**
  - 2h de tutorat par mois



## PARCOURS AMATEUR - B

Parcours B
1 cours individuel d'instrument - 30 min Pratique(s) collective(s) dont musique de chambre

### Contenus et objectifs

- Ce parcours permet aux élèves, qui souhaitent continuer à s'investir dans les projets du Conservatoire, de bénéficier d'un cours individuel d'instrument en soutien à la pratique collective qui devient l'essentiel de la proposition.
- Le contenu des propositions permet une autonomie de l'élève, qui peut devenir initiateur de projets.
- Les élèves issus de ce parcours seront en capacité d'intégrer les orchestres ou harmonies du territoire.
- A partir de l'âge de 25 ans, les élèves seront intégrés dans le fonctionnement réservé aux adultes.

### Participation à la programmation artistique du Conservatoire

#### Accompagnement à l'option musique au bac



## PARCOURS ADULTES

- La priorité est donnée aux pratiques collectives sans condition, si ce n'est le niveau requis pour intégrer les orchestres et harmonies du Conservatoires.
- Les cours d'instruments sont proposés en mini-collectif à la condition que le professeur concerné puisse intégrer ces espaces de travail, dans son emploi du temps. Cette proposition est valable pour une année scolaire et non renouvelable tacitement.



# CURSUS DANSE

Un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique de la danse doit être fourni au secrétariat avant la reprise des cours.

## PARCOURS DÉCOUVERTE

Niveaux scolaires	1 cours hebdomadaire	Option - Mode projet
Moyenne section	Éveil 1	Néant
Grande section	Éveil 2	
CP	Initiation 1	Atelier Création
CE1	Initiation 2	

### 1- ÉVEIL AU MOUVEMENT DANSÉ

- Les élèves de la moyenne section, doivent avoir 4 ans révolus dans l'année civile en cours.
- L'éveil à la danse permet à l'enfant d'aborder les éléments fondateurs du mouvement dansé et ses coordinations, entre musique, gestuelle et espaces.
- La notion de plaisir, qui est cœur du cours, est le ressort sur lequel le jeune élève s'appuie pour découvrir, explorer, expérimenter et enrichir sa propre créativité.
- L'enfant apprend à évoluer en groupe, à être attentif aux consignes et commence à mettre en place un système de mémorisation corporelle et musicale.

### 1- INITIATION À LA DANSE

- L'entrée au CP marque une étape importante dans le parcours des apprentissages. L'enfant, commence à acquérir une méthodologie qui lui permettra d'intégrer et mémoriser les propositions.
- Le jeune élève commence à pouvoir élaborer son propre langage chorégraphique, en mettant en évidence sa personnalité, sa sensibilité artistique et sa créativité.
- Petit à petit, l'élève acquiert les bases techniques et les structures corporelles nécessaires à la pratique des disciplines ou esthétiques proposées au Conservatoire :
  - Danse classique
  - Danse contemporaine

Participation aux portes ouvertes et restitutions scéniques adaptées au niveau et à l'âge des enfants

## PARCOURS EXPLORATION

	Cycle I	Contenu du cursus	Mode projet
CE2	1 <sup>ère</sup> année	1 cours de danse classique 1 cours de danse contemporaine	Atelier Chorégraphique <b>et</b> Culture Chorégraphique
En fonction du niveau	2 <sup>ème</sup> année	1 cours de danse classique 1 cours de danse contemporaine 1 atelier de composition chorégraphique	
	3 <sup>ème</sup> année		
	4 <sup>ème</sup> année		
Examen de fin de cycle > pour les deux disciplines			

### Contenus et objectifs

- Les élèves du CP, doivent avoir 8 ans révolus dans l'année civile en cours.
- Entrée dans l'apprentissage technique, tout en maintenant les explorations des années d'éveil / initiation
- Acquisitions des éléments de base de la danse classique et contemporaine

- Approfondissement de la structure corporelle et de l'expression artistique
- Découverte des œuvres chorégraphiques, de la composition et de l'improvisation
- Renforcement de la mémorisation permettant d'accéder à l'interprétation de courts enchaînements
- En fin de cycle, les élèves pourront échanger avec les professeurs sur le choix de la dominante pour le Cycle II. Les familles seront informées le moment venu.

#### Participation à la programmation artistique du Conservatoire

## PARCOURS CONSOLIDATION

Parcours		Cycle II	Contenu du cursus	Mode projet
Phase 1 Parcours unique	1 <sup>ère</sup> année		2 cours dans la dominante (classique ou contemporain) 1 cours complémentaire (dans la 2 <sup>ème</sup> discipline)	Atelier Chorégraphique <b>et</b> Culture Chorégraphique
	2 <sup>ème</sup> année			
Phase 2		Descriptif ci-dessous		
A	B			

- Fin de parcours unique : un bilan sera effectué par les professeurs, qui proposeront à la validation du Conseil Pédagogique, une orientation en parcours A ou en parcours B.
- En fonction de l'évolution, de la motivation et des organisations personnelles de l'élève, il sera possible de créer une passerelle entre les deux parcours.

Parcours A Durée : 2 à 4 ans	Parcours B Durée : sans limitation
2 cours dans la dominante	1 cours au choix : classique ou contemporain
1 cours complémentaire : dans la 2 <sup>ème</sup> discipline	1 cours complémentaire au choix
Atelier Chorégraphique et Culture Chorégraphique	
Initiation au projet personnel	
Examen de fin de cycle pour les deux disciplines validation d'accès au Cycle « Passerelle Cycle III »	Selon le projet de l'élève Option : évaluation en fin de 4 <sup>ème</sup> année

#### Contenus et objectifs

- Approfondissement des acquisitions et développement des aptitudes techniques et artistiques
- Prise de conscience de la danse comme langage artistique et familiarisation avec les œuvres chorégraphiques
- Initiation à l'endurance et au travail des pointes en danse classique \*
- Capacité à devenir autonome, auto-évaluer son travail et s'intégrer pleinement dans le cadre du groupe.
- Ce cycle peut être une étape pour envisager des études prolongées ou un aboutissement. Certains élèves peuvent être dirigés vers les Conservatoires Départementaux ou Régionaux en lien avec le réseau de la Nouvelle-Aquitaine ou sur le territoire National.

\* A la décision du professeur, en fonction de la tonicité musculaire nécessaire à un bon maintien du pied, de la jambe et de l'ensemble de la structure corporelle

#### Participation à la programmation artistique du Conservatoire



## PARCOURS APPROFONDISSEMENT - A

Parcours A - Passerelle Cycle III
2 cours dans la dominante 1 cours dans la 2 <sup>ème</sup> discipline Atelier chorégraphique et Culture chorégraphique Projet personnel renforcé
↳ Préparation d'entrée en Cycle III : CRD / CRR CPES : Cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (Danse)

### Contenus et objectifs

- Ce cycle n'est pas réservé aux élèves souhaitant accéder à un futur parcours professionnel.
- Chaque élève ayant le souhait d'une continuité renforcée peut s'inscrire dans ce cycle, sachant que l'investissement en temps et en travail demande une réelle implication.
- Les élèves peuvent être sollicités pour des actions sortant du contexte du cursus et doivent être en capacité d'accompagner et ou encadrer des projets.
- La possibilité de travailler un projet personnel peut permettre une mise en valeur de la créativité de l'élève. Il sera, pour cela, accompagné dans sa démarche.
- Les universités ou autres établissements d'enseignement supérieurs sont sensibles à ces parcours artistiques, qui sont le reflet d'un véritable engagement.

**Participation à la programmation artistique du Conservatoire**  
**Accompagnement à l'option danse au bac**



## PARCOURS B

### Contenus et objectifs

- Ce parcours s'adresse aux élèves, qui souhaitent continuer à s'investir dans les projets du Conservatoire.
- Le contenu des propositions permet une autonomie de l'élève, qui peut devenir initiateur de projets si il le désire.
- Les élèves issus de ce parcours seront en capacité d'intégrer les stages, rencontres ou autres propositions organisées sur le territoire.

**Participation à la programmation artistique du Conservatoire**  
**Accompagnement à l'option danse au bac**



## PARCOURS ADULTES

- Les jeunes adultes et adultes souhaitant continuer ou reprendre une pratique chorégraphique, se voient proposer deux cours hebdomadaires au choix ou complémentaires :
  - Danse classique
  - Danse contemporaine